

ZOOM Démolition du bâtiment G

Un ensemble de mesures seront prises pour limiter les désagréments. Réalisés en semaine pendant la journée, les travaux s'effectueront en deux phases successives :

- **une phase d'écrêtage** d'une durée de six semaines entre mi-août et fin septembre. Consistant à détruire les étages supérieurs, cette première phase sera source de nuisances sonores. Pour atténuer le dérangement, les matériaux seront évacués par l'intérieur du bâtiment. Le parking à l'angle des bâtiments A et G sera fermé.
- **une phase de démolition mécanique** de deux semaines jusqu'à mi-octobre.

Cette phase de démolition pourra générer des émissions de poussière. Pour les limiter, un triple système d'arrosage des gravats sera mis en place : par canon, par brumisation embarquée et par arrosage au sol.

Cette seconde phase, plus courte, entraînera quelques répercussions supplémentaires sur la circulation (voir plan au dos). Le porche traversant le bâtiment L ne sera pas accessible. En outre, une portion de la voie haute sera fermée aux véhicules et les parkings attenants condamnés. Enfin, les clôtures de chantiers seront équipées de cadenas pompiers permettant leur accès jour et nuit par les services de secours en cas de besoin.

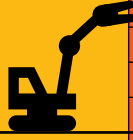
Pour vous renseigner, des permanences auront lieu pendant la durée des travaux à la maison mobile du projet.

Rendez-vous :

- les vendredis 5/7, 6/9, 20/9, 4/10 et 18/10 de 9h30 à 12h ;
- les lundis 9/9, 23/9 et 7/10 de 16h à 18h.

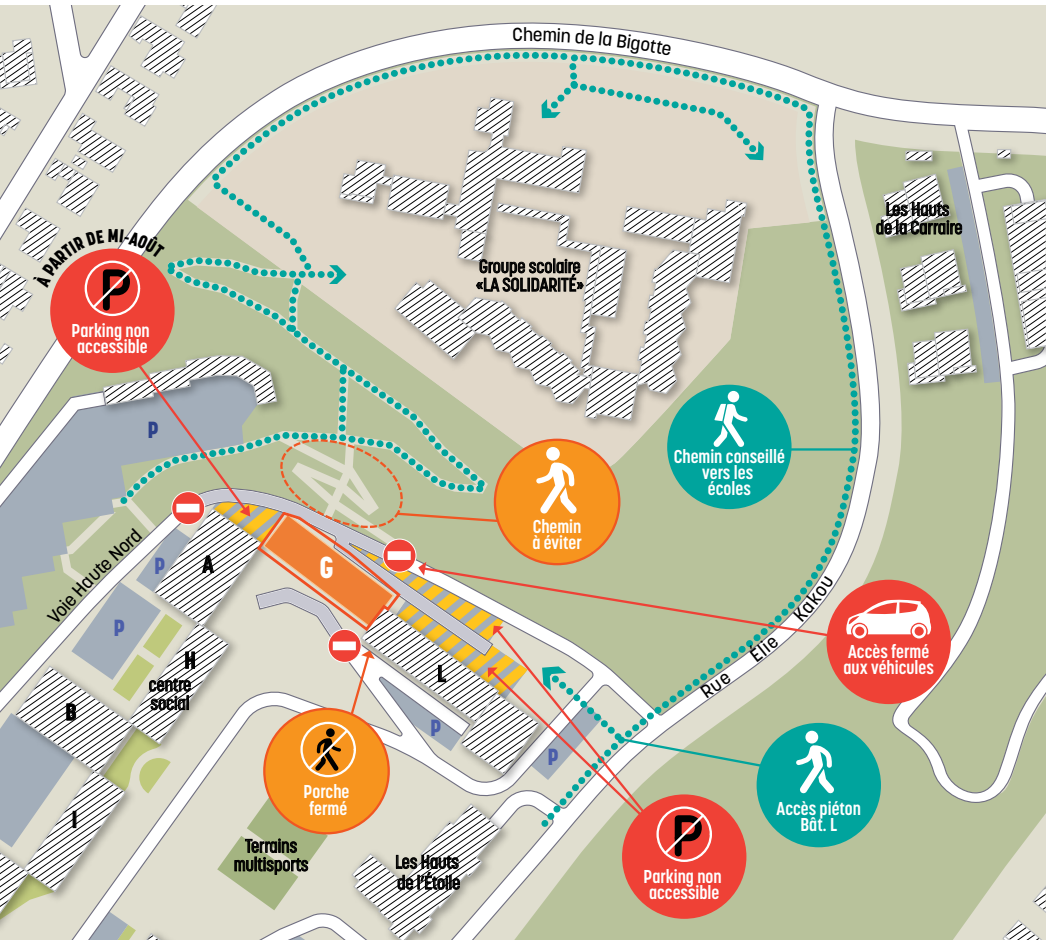
universiteducitoyen@gmail.com

Bâtiment G Techniques de démolition



	R+7
	R+6
ÉCRÉTAGE	R+5
①	R+4
	R+3
②	R+2
DÉMOLITION À LA PELLE MÉCANIQUE	R+1
	RDC
	CAVES

Cheminements et accès pendant la démolition mécanique (première quinzaine d'octobre)



Marseille Rénovation Urbaine (MRU), Immeuble CMCI, 2 rue Henri Barbusse, 13001 Marseille - mr@maire-marseille.fr • www.marseille-renovation-urbaine.fr
 Conception éditoriale à vrai dire la ville • Graphisme Figrat • Impression CCI Imprimerie, RCS Marseille 1986 B00 349 • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE